

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2025

Compte-rendu et Résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'association Enfance Espoir s'est réunie samedi 29 mars 2025, à 11 h 00, dans les locaux du foyer Viet-Nam, 80 rue Monge à 75005 Paris, sur convocation du Conseil d'Administration adressée aux membres en date du 27 février 2025 et comportant l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes 2024 par le trésorier, et approbation par les Adhérents
- Lecture du Rapport Moral 2024, par la Présidente, et approbation par les Adhérents
- Point sur les actions en cours 2025 avec proposition du Budget prévisionnel 2025, et approbation par les Adhérents.
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

L'Assemblée Générale a été ouverte par la présidente de l'Association qui appelle à constituer le bureau de l'Assemblée. Il a été constitué de la façon suivante, à l'unanimité des membres présents :

- Présidente de séance : Mme Caroline Dewilde,
- Secrétaire de séance : Mme Annick Hyon.
- Scrutateur : M. Vincent Dewilde.

La Présidente remercie les membres présents, au nombre de 17 qui ont élargé la liste des présents en entrant en séance. Elle constate qu'elle a reçu 72 pouvoirs -annexés aux présentes-, soit un total de 89 votants et qu'ainsi, selon les statuts de l'Association, l'assemblée Générale peut valablement délibérer.

Elle passe la parole au trésorier pour le premier point de l'ordre du jour : présentation des comptes de l'année 2024.

Le rapport du trésorier est annexé aux présentes et peut se résumer de la façon suivante :

- Les produits de l'exercice (recettes) se sont élevés à 229 781,06 €, en progression par rapport à l'exercice précédent (207 992€);
- Les charges (dépenses) ont été de 231 796,95 €, en augmentation par rapport à l'exercice précédent (208 224€), dégageant un résultat négatif de 2 015,89 €, essentiellement dû à un décalage d'engagement des charges sur l'exercice 2024.
- La situation nette de l'Association reste satisfaisante et présente un solde positif de 76 162 € au 31 décembre 2024.

Le trésorier présente ensuite de façon détaillée les recettes et les dépenses de chacun des secteurs dont on trouvera le détail en annexe. Il répond ensuite aux questions des membres.

A l'issue de ces échanges, la Présidente reprend la parole pour remercier le Conseil d'Administration pour la qualité de la gestion financière de l'Association et met aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 2024 et le quitus au trésorier pour sa gestion.

RESOLUTION N°1 : Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné à l'unanimité au Trésorier pour la gestion de la trésorerie.

Puis la Présidente donne lecture du rapport moral 2024, annexé aux présentes.

Le rapport moral détaille les actions réalisées dans chacun des pays soutenus par l'Association, en termes de Parrainages (individuels et collectifs) et de Réalisations (constructions et réhabilitations) :

- Togo,
- Inde,
- Népal,
- Bangladesh,
- Cambodge,
- Vietnam,
- Madagascar,
- Zambie.

La Présidente remercie de nouveau tous les adhérents et donateurs de leur soutien et de leur participation aux actions de l'association. Elle répond ensuite aux questions des membres présents et plus personne ne demandant la parole, met aux voix l'approbation du rapport moral.

RESOLUTION N°2 : Le rapport moral 2024 est approuvé à l'unanimité et quitus est donné à l'unanimité à la Présidente pour la gestion des activités de l'association.

La Présidente remercie les membres de leur confiance et passe au point suivant de l'ordre du jour.

La Présidente présente les actions en cours pour l'année 2025, dont le détail est joint en annexe et donne la parole au Trésorier qui présente le budget prévisionnel de l'exercice 2025. Celui-ci est établi à hauteur de 208 200 €, en parfait équilibre des produits et des charges, reprenant la perte de l'exercice précédent selon document joint en annexe.

La Présidente recueille les avis des membres et plus personne ne demandant la parole, met aux voix l'approbation du budget 2025 de l'Association.

RESOLUTION N°3 : Le budget prévisionnel 2025 et les actions proposées pour l'exercice 2025 sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné au Conseil d'administration pour le suivi de nos actions.

La Présidente remercie les membres de leur soutien et aborde le point suivant de l'ordre du jour.

La Présidente indique que statutairement l'ensemble des membres du conseil d'administration doit être renouvelé annuellement et appelle aux candidatures. L'ensemble des membres du Conseil d'administration, soit 8 personnes, démissionne. Se représentent uniquement les candidatures suivantes des administrateurs sortants :

- Anne Cappodanno
- Lorène Cart-Maravic
- Caroline Dewilde
- Vincent Dewilde
- Annick Hyon
- Sylvia Tatopoulos
- Michel Vigier
- Chantal Muller

RESOLUTION N°4 : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité ces candidatures qui constitueront le prochain Conseil d'Administration, au nombre de 8 membres.

Celui-ci se réunira au cours du prochain trimestre afin de renouveler les membres du bureau.

Au titre des questions diverses, aucun adhérent n'a demandé la parole.

La Présidente remercie alors les membres de leur confiance et de leur soutien et clôt l'Assemblée générale à 11 h 45 et les invite à se rassembler autour d'un pot de l'amitié servi sur place, à l'initiative des membres du Conseil sortant.

De tout ceci, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par les personnes suivantes :

Caroline Dewilde
Présidente

Vincent Dewilde
Scrutateur

Annick Hyon
Secrétaire

PV fait le 2/06/2025.